

— Loc. adv. *Par bricole, de bricole*. En ricanant : *Faire un carabombole PAR BRICOLE*. « Fig. Indirectement, d'une façon détournée : *Vous êtes dans cette cour-là tout au mieux, et PAR BRICOLE, j'y suis fort bien aussi.* (Mme du Deff.) *J'ai reçu le portrait de Mme de Pompadour, qui m'est venu PAR BRICOLE.* (Volt.)

Petit écrit donné sous le manteau.
Qu'on se dérobe, et qui vient par bricole.

P. D.

— Encycl. Art milit. La *bricole* usitée au moyen âge dans le siège des villes se composait d'un mât vertical, muni au sommet d'un canal pour recevoir le trait, et d'un long ressort de bois ou de métal fixé au bas du mât par la partie inférieure. Après avoir été tiré en arrière au moyen d'une corde attachée à son extrémité libre, ce ressort était mis en liberté, et, en se redressant, il chassait le projectile. Le nom de *bricole* paraît avoir été aussi employé pour désigner une autre machine de jet appartenant à la famille des mangonneaux, mais on n'en connaît pas la disposition caractéristique.

— Pêch. Le genre d'hameçon appelé *bricole* rendrait, s'il était plus employé, d'immenses services dans la pêche de mer; mais son grand défaut est la difficulté d'en débarrasser le poisson sans couper l'empile. On fait aussi des *bricoles* à trois crochets. Toutes se montent sur du laiton ou de la corde filée en métal. On fait très-facilement des *bricoles* en attachant des à des deux hameçons de même numéro; ce sont même les meilleures.

On donne aussi le nom de *bricoles* à des lignes dormantes particulières, qui servent à la pêche du brochet, et pourraient être appliquées à celle de tous les poissons carnivores des eaux tranquilles, telles que les étangs salés, parcs, etc., où la marée ne viendrait pas bouleverser la tendue. Les *bricoles* ne sont pas sans analogie avec les pièges qui servent à prendre les petits oiseaux. On a varié ces pièges de mille manières : Le *paternoster* doit être mis au rang des *bricoles*, quand on le tend de nuit et au vif. Quant aux *bricoles* proprement dites, la plus simple consiste en une bouée ou gros bouchon de liège, souvent surmonté d'une plume, au travers duquel passe la ligne qui laisse pendre l'hameçon amorcé de vif, entre deux eaux. On jette le soir cet engin dans l'étang, et l'on revient avec un bateau relever les *bricoles* le lendemain au petit jour. Quand le brochet capturé est gros, la pêche de la *bricole* n'est pas toujours facile. Cet inconvénient a fait modifier le piège : la bouée porte plusieurs mètres de ligne enroulée autour d'elle et arrangée de façon que la plus petite effort de traction suffit à les dérouler. Autre difficulté : le brochet embrouille souvent autour des herbes ou des rames la ligne déroulée, se décroche et repart; contre cet accident, l'on a inventé l'une des plus ingénieuses modifications de la *bricole*. Un fort palet de plomb est traversé par la ligne, et lancé soit du bord, soit du bateau dans l'étang. Un ou deux mètres plus loin, sur la ligne, se trouve un fort liège traversé par un scion, autour duquel la ligne s'enroule pour aller pendre à son extrémité, de manière à placer l'hameçon entre deux eaux. De cette manière, quand le brochet a mordu, il ne peut que faire tourner le système, qui, mobile autour du plomb, ne lui oppose aucune résistance et ne peut cependant être entraîné.

BRICOLÉ, ÉE (bri-ko-lé) part. pass. du v. *bricoler*. Fait par bricole : *Un coup bricolé*.

— Fig. Fait d'une manière rusée ou détournée : *Tout cela est merveilleusement BRICOLÉ*.

BRICOLER v. n. ou intr. (bri-ko-lé — rad. *bricole*). Ricocher, bondir après avoir touché : *La balle a BRICOLÉ et a touché la rouge. Les boulets BRICOLAIENT contre les flancs du bastion. Martiques étant couché sur le flasque d'un canon, une balle d'arquebuse BRICOLA sur la pièce et lui perça la teste.* (D'Aubigné.)

— Pop. Faire toute espèce de métiers, n'avoir pas de commerce ou d'état déterminé : *Qu'est-il? que fait-il? — Tout et rien; il BRICOLE.*

— Fig. Employer des moyens détournés, user de ruse : *La maison de Lorraine fit en sorte que Mme la duchesse de Chartres demeurât à Versailles, avec laquelle il n'eût pas été si aisé de BRICOLER.* (St-Sim.) *Qu'un ambassadeur abbé BRICOLÂT et retint le bonheur d'un homme trompé comme l'était Montriveau...* (Balz.)

— Jeux. Jouer de bricole à la paume ou au billard : *BRICOLEZ, si vous voulez faire ce carabombole.*

— Chass. Se dit du chien qui ne se colle pas à la voie, et qui ne la retrouve qu'à force de la chercher à droite et à gauche.

— Manég. En parlant du cheval, Passer adroitement en courant, et sans le secours de la bride, entre les cépages et les arbres : *On dit : Ce cheval BRICOLE bien, c'est-à-dire qu'il passe adroitement entre les cépages et les arbres.* (E. Chapus.)

— v. a. ou tr. *Bricoler un cheval*, Lui mettre la bricole : *Il se passe un temps infini avant qu'il ait trouvé sa veste, son fouet, ou BRICOLÉ ses chevaux.* (Balz.)

— Pêch. *Bricoler un poisson*, L'attacher à une bricole ou à l'enfermer par cet hameçon.

— Fam. *Bricoler le chemin*, Décrire des

zigzags comme un homme ivre, comme un chien qui chasse en bricolant.

Se bricoler v. pr. S'agencer, se combiner, s'exécuter :

Comment diable est-ce donc que cela se bricole ? Poisson.

BRICOLEUR s. m. (bri-ko-leur — rad. *bricole*). Celui qui bricole, qui fait toute sorte de métiers.

— Chass. Chien qui ne suit pas droit la piste, mais qui la quitte fréquemment pour y revenir : *Un BRICOLEUR forlonge un animal et empêche les autres chiens de chasser droit.* (E. Chapus.) *Ces chiens-là sont bien ameutés, il n'y a parmi eux ni BRICOLEURS ni traîneurs.* (E. Chapus.)

— Adjectif. *Un chien BRICOLEUR*.

BRICOLIER s. m. (bri-ko-lié — rad. *bricole*). Cheval qui porte la bricole et qui est attelé de côté à une voiture à deux roues.

— Fam. Homme qui vit d'expédients, qui vit de toute sorte de métiers. « On dit plus souvent BRICOLEUR.

BRICOLLE Pêch. V. BRICOLE.

BRICON s. m. (bri-son). Garnement, mauvais sujet, fripon. « Vieux mot.

BRICONNER v. n. ou intr. (bri-so-né — rad. *bricon*). Friponner, ruser. « Vieux mot. — Activ. Tromper. « Vieux mot.

BRICONNET (Guillaume), connu sous le nom de *Cardinal de Saint-Malo*. Directeur des finances sous Louis XI, surintendant et principal ministre sous Charles VIII, né à Tours, mort à Narbonne en 1514. Entré dans les ordres après son veuvage, il obtint, en 1491, l'évêché de Saint-Malo, fut nommé cardinal par Alexandre VI, pousa le roi, jeune encore, à cette folle expédition de Naples, et fut excommunié par Jules II pour avoir convoqué le concile de Pise (transféré ensuite à Milan, puis à Lyon), qui annonçait hautement des projets de réforme. Remplacé au ministère par le cardinal d'Amboise et dépouillé de la pourpre, Briconnet reçut de Louis XII, comme dédommagement, la riche abbaye de Saint-Germain-des-Près et le gouvernement du Languedoc. Relevé de son excommunication par Léon X, il obtint l'archevêché de Narbonne. C'était un esprit médiocre et un homme vénal et avide du pouvoir. — Son fils, Guillaume BRICONNET, mort en 1533, fut successivement évêque de Lodève et de Meaux, abbé de Saint-Germain, ambassadeur à Rome pour François I^{er}, etc. Pour expier la protection qu'il avait accordée à des savants dont plusieurs étaient calvinistes, et pour se laver de l'accusation d'hérésie, il poursuivit violemment les réformés, dont il professait secrètement les principes. — Le frère du précédent, Denis BRICONNET, mort en 1536, devint évêque de Toulon et de Saint-Malo, assista aux conciles de Pise (1511) et de Latran (1514), et fut chargé par François I^{er} d'une mission à Rome et d'une autre en Bretagne, pour apaiser les troubles qui agitaient cette province. Il se signala par sa bienfaisance et son amour des lettres.

BRICOTEUX s. m. pl. (bri-ko-tô). Techn. Pièces du métier des tisserands, formées de deux longues pièces de bois à bascule.

BRICQUEBEC, bourg de France (Manche), ch.-l. de cant., arrond. et à 13 kilom. S.-O. de Valognes, dans la forêt de même nom; pop. aggl. 1,518 hab. — pop. tot. 3,706 hab. Ruines pittoresques d'un vieux château fort; église ancienne, du style roman; statue du général Lemarois, inaugurée le 22 octobre 1837; aux environs du village, à 2 kilom., couvent de trapistes. De vieilles chroniques attribuent la fondation de Briquebec à un certain Marcus Varro, favori de César. L'église date du x^e siècle. Au milieu du bourg est un vieux château féodal, en partie démolé, et dont les ruines ont l'aspect le plus pittoresque. L'enceinte de ce château était à peu près circulaire et mesurait environ 7,850 m. carrés; elle était protégée par un donjon à onze pans, qui est resté debout et s'élève à plus de 80 pieds. Il existe encore une autre tour carrée, où l'on a placé une horloge et dans laquelle est pratiquée la porte d'entrée du château. Briquebec a vu naître le général Lemarois, fils d'un simple cultivateur, à qui ses concitoyens ont élevé, en 1835, une statue de bronze exécutée d'après le buste de Canova.

BRICQUEBEC (Robert-Bertrand, baron de), maréchal de France, mort en 1348. Après avoir fait la guerre aux Gascons et aux Anglais, il fut nommé maréchal de France (1328) et mis à la tête de l'armée de Guyenne et de Saintonge. Il assista, en 1329, à la cérémonie par laquelle Edouard III d'Angleterre rendit hommage à Philippe de Valois dans la ville d'Amiens. Dix ans plus tard, il défendait Tour-nay assiégée par Edouard, et, après avoir pris part à la guerre de Jeanne de Penthièvre avec Charles de Blois, ainsi qu'à la défense de Caen attaquée par une armée anglaise, il se démit en 1344 de sa charge de maréchal.

BRICQUEVILLE, homme politique français. V. BRICQUEVILLE.

BRITINORIUM, nom latin de Bertinoro.

BRIDABLE adj. (bri-da-ble — rad. *brider*). Qui peut être bridé : *Ce cheval a la bouche tellement sensible qu'il n'est pas BRIDABLE.*

BRIDAGE s. m. (bri-da-je — rad. *brider*). Action de brider, d'assujettir avec la bride.

— Art culin. Action de brider une volaille, une pièce de gibier, d'assujettir leurs membres avec des ficelles.

BRIDAINÉ (Jacques), célèbre prédicateur, né en 1701 à Chusclan, dans le diocèse d'Uzès, mort à Roquemaure, près d'Avignon, en 1767. Il commença ses études au collège des jésuites d'Avignon et les termina au séminaire de la congrégation des missions royales de Saint-Charles-de-la-Croix. Ses supérieurs, qui l'avaient chargé pendant son noviciat de l'enseignement du catéchisme, furent frappés de sa puissante facilité d'élocution et de cette énergie oratoire qui, en se développant, devait faire de lui le plus entraînant des missionnaires de son siècle. Ses talents, sa réputation, lui auraient permis d'aspirer aux dignités ecclésiastiques; mais il voulut se consacrer exclusivement à la prédication évangélique. Jamais carrière ne fut si bien remplie; il ne sortit jamais de France, mais il est peu de villes et de bourgs du centre et du Midi où n'ait retenti sa parole; et quand il mourut, il venait d'accomplir sa deux cent cinquante-sixième mission. Il avait par excellence l'éloquence populaire, spontanée, véhémente, énergique et imagée qui convient au missionnaire, en même temps qu'il était doué par la nature des qualités qui peuvent entraîner les multitudes : l'imagination, l'abondance, la sensibilité, des élans soudains, des mouvements hardis et imprévus, et ce qui ajoutait à la force de ses discours, une voix si sonore qu'on assure qu'elle pouvait facilement être entendue d'un auditoire de dix mille personnes. Il parlait d'abondance et d'après de simples textes qu'il développait suivant les circonstances, le lieu et l'auditoire. Au milieu de ces improvisations multipliées, il lui arrivait souvent aussi de se laisser entraîner à des contrastes choquants, à des impropriétés, à des incohérences et même à des trivialités. Suivant l'impulsion de la nature, il n'était jamais arrêté, pour l'émission de sa pensée, par la préoccupation d'en travailler l'expression. Toutefois, s'il manquait de méthode, il mettait un art consommé dans l'emploi de ce qu'il nommait ses *méthodes*, et qui n'étaient autre chose qu'une mise en scène habile propre à captiver l'attention, appelant à son aide les pompes extérieures du culte et des cérémonies, choisissant souvent l'heure de la chute du jour pour ses sermons, et les faisant précéder de processions, de cantiques, de prières, de paraboles, etc., et fondant ainsi ce qu'on pourrait nommer l'éloquence dramatique. Chose curieuse! il avait rédigé une sorte de code ou plutôt de liturgie de ces moyens auxiliaires, et il ne permettait pas à ses coopérateurs de s'en écarter. Peut-être faut-il voir là la cause principale de tant de conversions soudaines et éclatantes qui ont marqué sa carrière évangélique. Ce qui est certain, c'est que ses inspirations imprévues ne produisaient pas moins d'émotion que les éclats de son éloquence abrupte et colorée. Mme Necker rapporte qu'un jour, à la tête d'une procession qu'il venait de haranguer sur la brièveté de la vie, il finit par dire : « Je vais vous ramener chacun chez vous. » Et il conduisit ses auditeurs au cimetière. Dans un autre sermon sur la mort, sujet poignant que son âpre génie aimait à traiter, il renuait un jour la jeunesse insouciant par une apostrophe aussi saisissante qu'inattendue : « Sur quoi vous fondez-vous pour croire votre dernier jour si éloigné? Vous dites : Je n'ai encore que vingt ou trente ans... Ah! ce n'est pas vous qui avez vingt ou trente ans; c'est la mort qui a déjà vingt ou trente ans d'avance sur vous! » Le cardinal Maury nous a conservé l'exorde d'un sermon sur l'éternité, que Bridaine prononça à Saint-Sulpice; c'est un des plus beaux morceaux oratoires de la chaire moderne. La Harpe l'a inséré dans son *Cours de littérature*. On y trouve ce passage, qui donne une idée de l'éloquence de Jacques Bridaine, lorsqu'elle se dégageait des trivialités. « L'éternité marque déjà sur votre front l'instant fatal où elle doit commencer pour vous. Eh! savez-vous ce que c'est que l'éternité? C'est une pendule dont le balancier dit et redit sans cesse ces deux mots seulement, dans le silence des tombeaux : *Toujours, jamais! Jamais, toujours!* Et toujours, pendant ces effroyables révolutions, un réproché s'écrit : *Quelle heure est-il?* Et la voix d'un autre misérable lui répond : *L'éternité.* »

Massillon, avec l'autorité de sa parole, a caractérisé le talent du missionnaire en quelques mots : « Il eût, dit-il, effacé tous les orateurs, si une heureuse culture eût perfectionné ses dons naturels; il ressemble à une mine d'or où le précieux métal est confondu avec le sable. » On a de Bridaine des *Cantiques spirituels* qui ont eu quarante-sept éditions. On a aussi recueilli une faible partie de ses sermons, ceux qu'il avait écrits, et qui ont été publiés pour la première fois en 1825, à Avignon (5 vol.).

BRIDAN (Charles-Antoine), statuaire, né en 1730 à Ruvière (Champagne), mort à Paris en 1805. Grand prix de Rome en 1753, il acheva ses études artistiques en Italie, et entra, en 1772, à l'Académie des beaux-arts, où il fut nommé professeur en 1780. Artiste consciencieux et habile, il avait d'ailleurs dans son style toutes les imperfections de l'art dégénéré du xviii^e siècle. Ses ouvrages les plus importants sont : *Vulcain présentant à Vénus les armes qu'il a forgées pour Enée* (au Luxem-

bourg); les statues de *Vauban* et de *Bayard* (à Versailles); les bustes de *Cochin*, de *Dupleix* et du cardinal de *Lugnes*, etc. — Son fils, Pierre-Charles BRIDAN, né à Paris en 1766, mort en 1836, a été employé à des travaux considérables. On cite de lui : la statue de *l'Immortalité* (aux Invalides); le *Canonier* de l'arc du Carrousel; douze bas-reliefs à la colonne Vendôme; le modèle en plâtre de l'éléphant colossal pour la fontaine projetée de la Bastille, etc.

BRIDANT (bri-dan) part. prés. du v. *brider* : *Un pague étroit BRIDANT sur les cuisses composait tout son costume.* (Th. Gaut.)

BRIDARD (Philippe), littérateur français. V. LAGARDE.

BRIDAULT (Jean-Pierre), littérateur français, mort en 1761 à Paris, où il était maître de pension. On a de lui des ouvrages composés pour ses élèves, et qui sont estimés, notamment : *Phrases et sentences tirées des comédies de Terence* (1749), et *Mœurs et coutumes des Romains* (1745).

BRIDE s. f. (bride). — Comme presque tous les mots qui désignent des parties du harnachement et de l'équipement militaires, *bride* est d'origine germanique, ainsi que l'indiquent surabondamment les termes correspondants qui suivent : en anglais, *bride* se dit *bridle*; en allemand et en hollandais, *breidel*, *briddel*; en anglo-saxon, *bridl*, *bridel*, etc.; en ancien haut allemand, *bruttil*. Cette dernière forme se rapproche singulièrement de notre mot *brutelle*, qui dérive évidemment de la même racine que *bride* et se rapproche même davantage du primitif, en ce qu'il a conservé l'articulation finale *l*. Partie du harnais d'un cheval qui sert à le conduire, et qui est composée de la monture, du mors et des rênes : *Mettre la BRIDE à un cheval; lui lâcher la BRIDE; lui tenir la BRIDE haute. On donne à la tête du cheval, par le moyen de la BRIDE, un air avantageux et relevé.* (Buff.) *Au Mexique, les chevaux portent des BRIDES enrichies de perles fines; ils ont des fers d'argent.* (Le Sage.) *Il se connaissait médiocrement en chevaux, et depuis la BRIDE jusqu'aux fers il s'en rapportait à son écuyer.* (Balz.) *Au dire des anciens, Bellérophon serait le premier qui, vers l'an 1360 avant J.-C., aurait enseigné aux Grecs à mener un cheval au moyen d'une BRIDE.* (De Chesnel.) « Se prend quelquefois pour les rênes seules : *Jeter la BRIDE sur le cou d'un cheval, le mener par la BRIDE. Il s'essayait à terre, la BRIDE de son cheval passée dans son bras.* (Dider.) *Je mis la BRIDE sur le cou de mon cheval, et je me laissai aller à mes réflexions.* (Chateaub.)

Je voudrais...
Qu'un seigneur éminent en richesse, en puissance,
Par la bride guidât son superbe coursier.

RACINE.

— Fig. Moyen ou genre de direction, de conduite, de gouvernement : *Il faut mener les hommes par les BRIDES qu'ils ont aujourd'hui, non par celles qu'ils avaient autrefois.* (Napoli. I^{er}.) *Aussitôt que Catherine de Médicis prit en main la BRIDE des affaires, elle fut obligée d'y entretenir la discorde.* (Balz.) En ce sens, RÊNES, qui est plus poétique, est aussi plus usité. « Obstacle, frein, retenue : *Les liens de famille sont des BRIDES suffisantes pour les hommes bien doués. La méchanceté est l'éperon de l'esprit, la bonté en est la BRIDE.* (Mme de Blessington.)

L'homme, en ses passions toujours errant sans guide,
A besoin qu'on lui mette et le mors et la bride.

BOILEAU.

— Loc. fam. *Bride à veaux*, Sotte raison, raisonnement absurde, conte ridicule, niaiserie :

C'est une bride à veaux que madame vous donne.
BOURSAULT.

Vieux dictons nouveaux,
Et brides à veaux.
Que n'a-t-on pas mis
Dans les éperons ?

PIRON.

— *Bride abattue*, *A bride abattue*, *A toute bride*. En abandonnant toute la bride au cheval; en le lançant au grand galop, à toute vitesse : *Elle aimait à s'élaner sur un cheval et à courir BRIDE ABATTUE au travers des plaines. L'aide de camp sauta et partit à toute BRIDE.* « Dans le langage ordinaire, avec une grande vitesse : *Je cours à BRIDE ABATTUE au dernier moment de ma vie.* (Volt.) *L'enfant, commandé par cette instance, rebroussa, courant à BRIDE ABATTUE.* (Balz.) Et fig. Avec une extrême vivacité, à tort et à travers, sans ménagements : *Nous entendîmes, après dîner, le sermon de Bourdaloue, qui frappe toujours comme un sourd, disant des vérités à BRIDE ABATTUE.* (Mme de Sév.) *Alfred vivait follement, il tuait son avenir, il se livrait BRIDE ABATTUE aux entraînements de la jeunesse et de l'inexpérience.* (Ad. Paul.) « La bride sur le cou, Sans frein, sans gêne, librement, comme un cheval à qui on laisse les rênes flotter sur le cou : *Elles courent longtemps, comme fait la jeunesse, quand elle a la BRIDE SUR LE COU.* (Mme de Sév.) *Le voilà sur le pavé de Paris, LA BRIDE SUR LE COL.* (Mme de Créquy.) *Vous qui laissez LA BRIDE SUR LE COU de vos moitiés...* (Hamilt.) *Bientôt, malgré une pluie battante, la demoiselle sortit de la ferme, laissant à ses gens LA BRIDE SUR LE COU.* (Balz.) *Ah! vous venez dans une belle saison, à une époque de plaisir où tout sourit à la jeunesse.*